



CC du Pays de Lunel (Siren : 243400520)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Lunel                       |
| Arrondissement     | Montpellier                 |
| Département        | Hérault                     |
| Interdépartemental | non                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 24/12/1993 |
| Date d'effet     | 24/12/1993 |

## Organe délibérant

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Mode de répartition des sièges | Répartition de droit commun |
| Nom du président               | M. Claude ARNAUD            |

## Coordonnées du siège

|                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| Complément d'adresse du siège  | 152 chemin des merles    |
| Numéro et libellé dans la voie | ZAE Luneland             |
| Distribution spéciale          | CS90229                  |
| Code postal - Ville            | 34403 LUNEL cedex        |
| Téléphone                      | 04 67 83 87 00           |
| Fax                            | 04 67 83 55 23           |
| Courriel                       | e.savarin@paysdelunel.fr |
| Site internet                  | www.paysdelunel.fr       |

## Profil financier

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF                              | non                              |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | oui                              |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | oui                              |
| Autre taxe  | non                              |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non                              |
| Autre redevance                                     | REOM spéciale                    |

## Population

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 50 240 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 335,09

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

| Dept | Commune (N° SIREN)                 | Population |
|------|------------------------------------|------------|
| 34   | Boisseron (213400336)              | 1 968      |
| 34   | Campagne (213400484)               | 325        |
| 34   | Entre-Vignes (200086296)           | 2 160      |
| 34   | Galargues (213401102)              | 741        |
| 34   | Garrigues (213401128)              | 178        |
| 34   | Lunel (213401458)                  | 26 263     |
| 34   | Lunel-Viel (213401466)             | 3 918      |
| 34   | Marsillargues (213401516)          | 6 303      |
| 34   | Saint-Just (213402720)             | 3 271      |
| 34   | Saint-Nazaire-de-Pézan (213402803) | 630        |
| 34   | Saint-Sériès (213402886)           | 988        |
| 34   | Saturargues (213402944)            | 970        |
| 34   | Saussines (213402969)              | 1 042      |
| 34   | Villetelle (213403405)             | 1 483      |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

| Compétences exercées par le groupement  |
|---|
| Production, distribution d'énergie  |
| - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)   |
| Environnement et cadre de vie   |
| - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés   |
| - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)   |
| <i>*Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique * Entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau * Défense contre les inondations et contre la mer *Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. - Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines ; - Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; - Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. - concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement et de la conscience du risque ;</i> |
| - Autres actions environnementales  |
| <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux</i>  |
| Sanitaires et social  |
| - Activités sanitaires  |
| <i>Service de conduite en fourrière des chiens et chats errant sur prescription de l'autorité de police compétente - Lutte contre la prolifération de la population féline itinérante</i>   |

#### - Action sociale

*Action sociale d'intérêt communautaire* Possibilité de confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles

*Actions en matière de petite enfance et enfance :* 1- création, gestion, développement et animation du Relais d'Assistantes Maternelles 2- accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et de type périscolaire pour le mercredi sans école : \* création, gestion et entretien de tout accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire d'une part et de type périscolaire pour le mercredi sans école \* pilotage, conduite d'actions et d'animations des accueils de loisirs sans hébergement extrascolaire d'une part et de type périscolaire le mercredi sans école dans le cadre d'un dispositif contractuel favorisant cette politique \* création et gestion de séjours pour les enfants d'âge primaire

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels d'intérêt communautaire*

*Construction, entretien et fonctionnement d'équipement sportifs d'intérêt communautaire*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Action culturelle : organisation, promotion et soutien aux manifestations culturelles et aux traditions camarguaises, dont le rayonnement dépasse le cadre communal*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire*

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

*Déplacements et mobilité :* - Soutien à l'organisation des transports intercommunaux, - Soutien à la mise en oeuvre d'un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite - Mise en place et gestion d'un dispositif de transport à la demande pour les établissements scolaires (maternels et primaires) et les accueils de loisirs - Soutien pour le développement des modes de déplacements doux et aménagement de voies vertes, - Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Lunel

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire* Si son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, le conseil de la communauté de communes statuant dans les conditions prévues au IV de l'article L5214-16 du CGCT peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, décider de limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transports collectifs

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Entretien, gestion et mise en valeur du site Viavino à Entre-Vignes*

#### Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Politique du logement social d'intérêt communautaire*

|  |
|--|
| - Politique du logement social<br><i>Politique du logement non social d'intérêt communautaire</i>  |
| Autres   |
| - Gestion d'un centre de secours<br><i>Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction des centres d'incendie et de secours sur le territoire</i>  |
| - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage<br><i>Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i> |
| - Autres<br><i>Formation / emploi / insertion / accompagnement : - Animation, mise en réseau et soutien des acteurs locaux impliqués<br/>- Mise en place et financement d'actions d'insertion en relation avec les compétences communautaires -</i>  |

### Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN)  | Nature jur. | Population |
|------|--|-------------|------------|
| 34   | SI d'assainissement des terres de l'étang de l'Or (SIATEO) (253400907) | SM fermé    | 104 825    |
| 34   | SM entre Pic et Etang (253401822)                                      | SM fermé    | 215 215    |
| 30   | SM EPTB Vidourle (253002539)   | SM ouvert   | 142 992    |
| 34   | SM du bassin de l'Or (SYMBO) (253401830)                               | SM ouvert   | 616 989    |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)